

PROGRAMME SST



L'activité de sauveteur secouriste du travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient.

Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par l'article R4224-15 du code du travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient. De plus, cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans l'article 223-6 du code pénal, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.

o Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

o Le SST met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

Être capable de réaliser une protection adaptée

Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise du résultat à obtenir

Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)



Affiliée à la
FEDERATION DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE
Reconnue d'utilité publique depuis 1898

MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES MAC SST



Cette formation vous permettra d'actualiser votre certificat SST si celui-ci n'est plus valable

- Connaître votre rôle de secouriste et préventeur
- Rechercher les dangers persistants puis protéger et prévenir
- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter
- Faire alerter et informer
- Secourir
- Connaître les risques spécifiques à l'entreprise



“SERVIR”